

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 octobre 2008

---

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 1670

présenté par

Mme Branget, M. Cosyns, M. Martin-Lalande, M. Taugourdeau, M. Courtial et Mme Dalloz

-----  
**ARTICLE 35**

Compléter l'alinéa 2 par la phrase suivante :

« Ce plan encouragera notamment la plantation de végétaux pour leur capacité à fixer les particules fines. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il est proposé de modifier l'article 35 pour introduire la contribution du végétal à fixer les particules fines.